

Lettre ouverte de Louis Veillot au pape François

Publié le 5 octobre 2016
Abbé Xavier Beauvais
11 minutes

Question posée par un journaliste au Pape François, le 27 juin 2016 :

« **Vous irez en octobre en suède pour commémorer les 500 ans de la réforme.** Pensez-vous que ce soit le moment juste (...) pour reconnaître les dons et aussi peut-être pour lever l'excommunication de Luther ? »

Le Pape répond :

« Je crois que **les intentions de Luther n'étaient pas erronées.** C'était un réformateur. Peut-être certaines de ses méthodes n'étaient pas justes, mais dans ce temps-là, si nous lisons l'"Histoire de Pastor - un allemand luthérien converti au catholicisme - nous voyons que l'Église n'est vraiment pas un modèle à imiter : corruption, mondanité, attachement à l'argent et au pouvoir. C'est pour cela qu'il a protesté, il était intelligent et il a fait un pas en avant en justifiant pourquoi il le faisait. Aujourd'hui protestants et catholiques, nous sommes d'accord sur la doctrine de la justification : sur ce point si important il ne s'était pas trompé. Il a fait un médicament pour l'Église, ensuite ce médicament s'est consolidé en un état de choses, en une discipline, en une manière de faire, de croire. Et puis il y avait **Zwingli, Calvin** et derrière eux il y avait le principe « cuius regio eius religio ». Nous devons nous mettre dans l'histoire de ce temps-là, ce n'est pas facile de comprendre. Puis les choses ont été de l'avant, ce document sur la justification est un des plus riches » .

Devant ces propos effarants, ahurissants, insultants envers l'Église, du Pape François, j'ai donc contacté **Louis Veillot**, qui, avec la bénédiction de son ami le Pape **Pie IX**, a bien voulu me laisser transcrire quelques éléments suffisants pour ouvrir l'intelligence, les yeux et le cœur du Pape. Puissent ces propos, avec nos prières, lui obtenir une véritable conversion et renoncer à ce que certains jugent déjà comme la « canonisation » de Luther.

Dans de fortes études sur le protestantisme, Louis Veillot met en lumière le fait que Luther a ouvert la voie qu'ont suivie tour à tour, Voltaire, Robespierre et Proudhon.

Il y a démontré qu'en émancipant la raison humaine, Luther a été pour ses adeptes une cause immédiate de déchéance intellectuelle et morale. Il y démontre que l'émancipation de la raison est devenue le principe des aberrations philosophiques et politiques des temps modernes, non moins que la source des désordres sociaux de l'époque contemporaine.

Il a été une cause immédiate de déchéance intellectuelle et morale.

« Pour pervertir l'homme, il suffisait de le séparer de l'élément divin, c'est-à-dire de le réduire à ses propres forces ».

Luther a opéré un prodige plus effrayant, celui « de créer un chrétien qui en présence de l'Église, dépositaire et interprète de la vérité de Dieu, proclamât la souveraineté de sa propre raison ».

« En proclamant le droit du libre examen, en soumettant la raison de Dieu à la raison souveraine de l'homme, en donnant à chaque individu la faculté, ou plutôt en lui imposant l'obligation de se créer à lui-même sa religion dans les limites de la Bible, Luther a nié la présence sur la terre, de l'autorité divine et par là, il a donné aussitôt l'existence à des religions purement humaines. Puisque la raison a conquis la part de Dieu dans la direction morale de l'humanité, elle doit rester seule maîtresse des croyances, des doctrines, des lois, des moeurs. et aussi a-t-elle revendiqué et exercé ce droit de sa victoire. Dès lors, plus de tradition, plus d'infaillibilité, plus de vérité absolue, plus de droit divin, plus de lien d'unité dans la foi, en d'autres termes, plus de foi ».

Que fait cette raison émancipée ?

« Elle passe tout droit à l'indépendance absolue, et cette indépendance se courbe avec une indifférence honteuse sous n'importe quelle dictature, pour sombrer dans l'indifférence et le mépris de toute religion. »

« Le protestantisme « accroît alors la portion animale de l'humanité en y faisant redescendre tous ceux que la connaissance et l'amour de Dieu élevaient jadis à la vie spirituelle ».

L'émancipation de la raison humaine par Luther, principe des aberrations philosophiques des temps modernes.

Veillot constate que « La raison émancipée, c'est-à-dire incrédule, n'a fait autre chose, depuis sa victoire, que travailler à détruire ce que la raison soumise, c'est-à-dire croyante, avait édifié après de longs siècles et de puissants travaux » ...

Résultat, explique Veillot :

il a produit des milliers de sectes religieuses ; il a introduit le désordre dans la conscience.

Un siècle et demi après que Luther eut écarté la philosophie de la « voie large et lumineuse » que suivait la raison catholique, le protestant Leibnitz lui-même n'avait besoin que de considérer « la marche nouvelle et les tendances fatalistes de l'esprit philosophique » pour annoncer cent ans après à l'avance les révolutions dont l'Europe allait être ébranlée.

Epouvanté, il écrivait dès l'année 1670 :

« Puissent tous les savants réunir leurs forces pour terrasser le monstre de l'athéisme et ne pas laisser davantage croître un mal d'où l'on ne peut attendre que l'anarchie universelle ».

Hélas, commente Veillot : « Le mal plus grand et plus terrible qu'on ne le voyait, envahit les sciences politiques. »

L'émancipation de la raison humaine par Luther, principe des aberrations politiques des temps modernes.

« La raison individuelle, souveraine en religion, en philosophie, le devint donc en politique. Après s'être fait, de son plein gré, une religion, une philosophie, l'individu veut se faire un gouvernement suivant les idées et les goûts qui l'ont guidé dans le choix dureste. En même temps que la notion de Dieu périclète dans la conscience et dans l'esprit, la notion de l'autorité, fille duciel, s'efface, laissant le champ libre aux combats des intérêts individuels, armés les uns contre les autres de toute la force et de tout l'entêtement de l'égoïsme ».

« Soustrait aux droits de Dieu, l'homme tombe immédiatement sous le joug de l'homme. Dans ce morcellement, et dans cette contrefaçon de l'autorité, la société, qui était une famille dégénère en un pêle-mêle de tribus dont le plus ardent désir est de s'anéantir réciproquement. Vivante image des sectes du protestantisme et des écoles de philosophie. Même principe, même résultat ! »

Louis Veillot tire cette conséquence que « la politique de la raison souveraine se réduit au maniement de la foule », or « on agite la foule par la passion, par l'erreur, par la crainte, et de cette fermentation se dégage une force qui peut tout, mais qui passe vite et qui par elle-même crée rien ; irrésistible comme la vapeur, subtile et stérile comme elle ».

C'est ainsi que « la souveraineté de la raison, en détruisant la notion de l'autorité, remplace l'autorité par le despotisme, l'obéissance par la servilité, la liberté par l'esclavage ».

Louis Veillot démontre ensuite, l'histoire en main, que « Dieu n'a rien plus soigneusement enseigné à l'homme que le respect de l'autorité [...] le principe protestant, introduit dans la politique, mine sans cesse cette autorité, par des coups sous lesquels la société elle-même doit périr. L'autorité a en soi quelque chose de si légitime, de si nécessaire, de si divin que rien ne peut l'ébranler sérieusement, sauf elle-même. Tant qu'elle remplit sa mission, tant qu'elle fait son devoir, elle croit fermement à son droit, et elle résiste aux plus redoutables ; épreuves, appuyée sur la conscience publique. Mais l'autorité conspire contre elle-même et se trahit lorsqu'elle se sépare de Dieu. Premièrement, elle se retire ainsi la protection de Celui par qui les rois régnaient ; secondement, elle ne peut se séparer de Dieu sans entreprendre contre les droits de Dieu ; et tout ce qu'elle fait en ce sens tourne nécessairement contre le bien du peuple. Car le droit de Dieu dans ce monde, c'est là véritablement le bien et l'apanage, l'unique bien, l'unique apanage des faibles et des petits.

Après avoir amené l'autorité à se surcharger de pouvoir, le protestantisme, ou si l'on aime mieux,

l'esprit protestant l'a corrompu en le séparant de Dieu, en lui ôtant la crainte de Dieu, en l'obligeant à faire entreprise sur entreprise contre les droits de Dieu. »

Cela a conduit finalement à « des flots de sang qui ont inondé la terre ».

« Pour moi, je regrette, je l'avoue franchement, c'est qu'on n'ait pas brûlé Luther, c'est qu'il ne se soit pas trouvé quelque prince assez pieux et assez politique pour mouvoir une croisade contre les protestants ».

Veillot se prend à rappeler les « temps à la fois plus vigoureux dans le mal, plus fermes et plus sages dans le bien où il y avait peine de mort contre ceux qui promettaient la paix publique en fabriquant de fausses croyances ».

« Nos pères croyaient l'hérésiarque plus dangereux que le voleur et ils avaient raison. une doctrine hérétique était une doctrine révolutionnaire. il en résultait des troubles, des séditions, des pillages, des assassinats, toutes sortes de crimes contre les particuliers et contre l'Etat. On tombait en guerre civile, on faisait alliance avec l'étranger, et la nationalité était menacée en même temps que la vie et la fortune des individus. L'hérésie qui est un très grand crime religieux était donc aussi un très grand crime politique [...] l'hérésiarque, examiné et convaincu par l'Eglise était livré au bras séculier et puni de mort. Rien ne m'a jamais semblé plus naturel et plus nécessaire. Cent mille hommes périrent par suite de l'hérésie de **Wyclef**, celle de **Jean Huss** en fit périr davantage ; on ne peut mesurer ce que l'hérésie de Luther a coûté de sang [...] La prompt répression des disciples de Luther, une croisade contre le protestantisme auraient épargné à l'Europe, trois siècles de discordes et de catastrophes où la France et la civilisation peuvent périr ».

Un peu plus tard en 1857, Louis Veillot affirmait que « 89 qui est le libre examen en politique, n'a pas produit moins d'écoles que le libre examen religieux, son ancêtre, n'a produit de sectes ».

« Dans le protestantisme politique, comme dans le protestantisme religieux où peut être l'orthodoxie, et où peut-elle n'être pas ? Il y a ce que l'on appelle des établissements, c'est-à-dire des orthodoxies de fait et de force, mais qui ne reposent doctrinalement sur aucune base et qui ne peuvent se soutenir qu'au mépris du principe générateur de tous les protestantismes, principe unique et uniquement admis : la négation de l'autorité ».

L'émancipation de la raison humaine par Luther, source de désordres sociaux de l'époque contemporaine.

Dans sa brochure « **Le pape et la diplomatie** » Louis Veillot envisageant les désordres sociaux de son temps, et cherchant à démasquer « le dernier acte de la révolte du protestantisme contre l'Eglise de Dieu », révolte « contre la vérité divine » qui se couvrait du « mot » de liberté des peuples, exactement comme elle s'était couverte du « mot » de liberté des consciences au temps de Luther, révélait magistralement que l'attaque du « monstre » offrait bien « le triple caractère qu'elle avait au XVI^e siècle, caractère social, caractère politique, caractère religieux ».

« Luther attaque l'état social dans sa racine en ébranlant la solidité du mariage, base de la société chrétienne ; il attaque l'état politique dans sa racine par le déplacement des pouvoirs et l'abolition de la hiérarchie, développement de la société chrétienne, il attaque l'état religieux dans sa racine par l'abolition du culte extérieur, expression nécessaire du culte intérieur, couronnement de la société chrétienne. Cette triple attaque se fait au nom de la liberté :

- pour la liberté de la chair : le divorce ;
- pour la liberté de l'âme : le pontificat des princes ; culte extérieur ».

or, affirme Louis Veillot « La Révolution nous présente le développement régulier et logique de ces trois libertés protestantes ».

« De même que Luther avait proclamé pontifes les rois, au nom de la liberté religieuse, de même la Révolution proclame les peuples rois au nom de la liberté de conscience politique ».

« Luther disait : « **Plutôt Mahomet que le Pape** ». C'est le cri de la Révolution ». Certains « philosophes du libre examen » ont osé parler de « progrès au milieu de cette immense misère ; ils ont dit que l'humanité avait grandi, qu'elle était sortie de l'enfance, arrivée à l'âge viril, qu'elle pensait, qu'elle devait désormais marcher sans lisière, sans tutelle, maîtresse d'elle-même dans sa sagesse et dans sa liberté. »

Louis Veillot convient qu'assurément « l'humanité avieilli et s'est émancipée ». Mais, remarque-t-il, « ce n'est pas tout de vieillir et de s'émanciper ; il faut savoir en quel sens le caractère s'est développé avec l'âge ».

Pour ce qui est du progrès moral, assure Veillot « c'est un progrès à reculons ».

Abbé Xavier Beauvais, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Sources : [Acampado n° 119](#) d'octobre 2016/La Porte Latine du 5 octobre 2016